Des biosimilaires pour améliorer l’accès aux soins

Abderrahim DERRAJI - 2017-12-04 13:23:50 - Vu sur pharmacie.ma

Lors d’un point de presse qui s’est tenu le jeudi dernier dans la zone industrielle de Bouskoura, les laboratoires Sothema ont présenté aux journalistes deux biosimilaires dont ils viennent d’acquérir l’Autorisation de mise sur le marché (AMM). Il s’agit de deux anticorps monoclonaux : le rituximab et le bevacizumab. Le premier est indiqué dans la prise en charge de certains lymphomes ainsi que des formes sévères de certaines affections auto-immunes. Quant au deuxième, il est utilisé dans traitement de nombreux types de cancers notamment chez les patients adultes atteints de cancer colorectal métastatique et chez des patients adultes atteints de cancer du sein métastatique. La commercialisation de ces deux biosimilaires, qui constituent une première en oncologie au Maroc, est le fruit d’une convention de partenariat que Sothéma a conclu, en 2016, avec le groupe russe Biocad. Le prix public de vente (PPV) de ces biosimilaires, qui sera prochainement publié au Bulletin officiel, devrait être, si l’on se réfère au décret de fixation des prix des médicaments, au moins 30% moins cher que le prix de leurs princeps respectifs. > Cette réduction de prix va permettre aux caisses d’assurances maladies de réaliser des économies non négligeables qui pourraient être déployées pour prendre en charge davantage de patients. Et une fois disponibles sur le marché, ces thérapies ciblées viendront étoffer l’offre de soins en oncologie disponible au Maroc. D’ailleurs, les laboratoires Pfizer-Maroc viennent de mettre sur le marché marocain trois nouvelles thérapies ciblées. Il s’agit du palbociblib qui est indiqué dans la prise en charge du cancer du sein métastatique ER+/HER2- 1, du crizotinib qui est recommandé dans le traitement du cancer du poumon non à petites cellules ALK positive2 et de l’axitinib spécialité pharmaceutique préconisée dans le traitement du cancer du rein métastatique, en deuxième ligne. Bien évidemment, les professionnels de santé, et particulièrement les oncologues, ne peuvent que se réjouir de la mise sur le marché marocain de toutes ces thérapies. Malheureusement, qu’elles soient biosimilaires ou non ces molécules excluent, presque de facto, tout patient ne disposant pas d’une couverture médicale. D’où la nécessité d’accélérer le processus de généralisation de la couverture médicale au Maroc dont le taux reste inférieur à celui des pays voisins. La seule note d’espoir, et non des moindres, réside dans les progrès exemplaires réalisés par le Maroc en matière de prise en charge des patients cancéreux. Il est fort à parier que l’inaccessibilité à ces thérapies finira par céder face aux efforts entrepris de toutes parts, et particulièrement par la Fondation Lalla Salma.